

QUESTIONNAIRE D'INFORMATIONS PRÉALABLES

QUESTIONNAIRE D'INFORMATIONS PRÉALABLES (informations relatives à l'unité de contrôle)

Référence : 6644

Nom de l'unité de contrôle¹

Christophe Guyot-Sionnest CONSEIL ET AUDIT 0667399676 cgs.conseil@gmail.com
site web www.conseil-cac.com

Année du programme

2022

Liste des structures d'exercice de commissariat aux comptes					Nom du responsable de la structure	Signature ²
Nom/Prénom (PP ³) ou dénomination sociale (PM)	Forme juridique de la structure d'exercice (NA pour une PP)	CRCC	N° d'inscription	Adresse de la structure d'exercice		
CONSEIL ET AUDIT	SARL	Versailles Centre	90050788	112 Le Dauphin – 56 rue d'Erevan 92130 ISSY LES MOULINEAUX	M. Christophe GUYOT-SIONNEST	
M. Christophe GUYOT-SIONNEST		Versailles Centre	90001178	112 Le Dauphin – 56 rue d'Erevan 92130 ISSY LES MOULINEAUX	M. Christophe GUYOT-SIONNEST	

Référent qui représentera l'unité de contrôle⁴ :

Prénom / NOM : Christophe / Guyot-Sionnest

Numéro tél : 0146447566 Numéro tél portable : 0667399676

Adresse mail : cgs.conseil@gmail.com

Adresse à laquelle se déroulera le contrôle : Pas d'adresse où je peux recevoir je n'ai pas de bureau et mon appartement n'est pas adapté à la réception d'un visiteur professionnel. Je peux par contre me déplacer dans ses bureaux.

¹ Une unité de contrôle s'entend d'une ou de plusieurs structures d'exercice professionnel de commissariat aux comptes, inscrites et **titulaires de mandats et partageant des procédures communes**. Une structure d'exercice professionnel de commissariat aux comptes peut être une personne physique ou une personne morale au sein de laquelle exercent une ou plusieurs personnes physiques.

² Les responsables des différentes structures d'exercice professionnel composant l'unité de contrôle **doivent impérativement signer pour formaliser leur accord à faire partie de l'unité de contrôle**.

³ PP : personne physique / PM : personne morale.

⁴ Ce dernier a la charge de communiquer le rapport de contrôle aux responsables de chacune des structures d'exercice de commissariat aux comptes composant l'unité de contrôle. Il se charge également de communiquer aux signataires concernés les résultats des mandats examinés.

Date de mise à jour : 16 mai 2022

QUESTIONNAIRE D'INFORMATIONS PRÉALABLES

SOMMAIRE

1	PRÉSENTATION DE L'UNITÉ DE CONTRÔLE	3
1.1	STRUCTURE(S) D'EXERCICE PROFESSIONNEL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES COMPOSANT L'UNITÉ DE CONTRÔLE	3
1.1.1	STRUCTURE(S) D'EXERCICE PROFESSIONNEL COMPOSANT L'UNITÉ DE CONTRÔLE	3
1.1.2	INDICATION DES LIENS EXISTANT AVEC D'AUTRES ENTITÉS	4
1.2	INTERVENANTS DANS LA MISSION DE CERTIFICATION LÉGALE	5
1.2.1	COLLABORATEURS	5
1.2.2	EXPERTS	6
1.3	PRÉCISIONS SUR L'ACTIVITÉ DE L'UNITÉ DE CONTRÔLE	6
1.3.1	ACTIVITÉS – TYPOLOGIE DES MÉTIERS EXERCÉS	6
1.3.2	ANALYSE DES MANDATS DÉTENUS	7
1.3.3	IDENTIFICATION DES MANDATS SENSIBLES	8
2	ORGANISATION ET PROCÉDURES DE L'UNITÉ DE CONTRÔLE	9
2.1	EXÉCUTION DES MISSIONS DE CERTIFICATION DES COMPTES	9
2.1.1	ORGANISATION DU DOSSIER DE TRAVAIL	9
2.1.2	PROCÉDURES DE RÉALISATION DES MISSIONS DE COMMISSARIAT AUX COMPTES	9
2.2	MAINTIEN DES CONNAISSANCES DES ASSOCIÉS/COLLABORATEURS ET FORMATION CONTINUE	10
2.3	LUTTE ANTI-BLANCHIMENT	12
2.4	DISPOSITIF DE CONTRÔLE QUALITÉ INTERNE	12
	ANNEXE 1 : PRINCIPALES PHASES DE LA MISSION PRÉVUES PAR LE CADRE JURIDIQUE	14
	ANNEXE 2 : SUIVI DES RECOMMANDATIONS ET DES AXES D'AMÉLIORATION ISSUS DU PRÉCÉDENT CONTRÔLE	16

QUESTIONNAIRE D'INFORMATIONS PRÉALABLES

PREAMBULE

Ce document, unique et applicable à l'ensemble des structures d'exercice professionnel de commissariat aux comptes composant le périmètre de l'unité de contrôle, doit être renseigné et renvoyé une fois complété après avoir été signé par chaque responsable de structures composant l'unité de contrôle.

Pour les unités de contrôle dont l'organisation l'exigerait, des informations complémentaires peuvent être fournies sur des feuillets distincts par rubrique du questionnaire. Par ailleurs, tout document jugé utile pour compléter les informations demandées sur l'unité de contrôle doit être joint en annexe.

La confidentialité des informations fournies dans ce document est assurée par le secret professionnel imposé aux contrôleurs et à toutes les personnes susceptibles d'avoir accès aux dossiers de contrôle conformément à l'article L821-3-3 du code de commerce.

1 Présentation de l'unité de contrôle

1.1 Structure(s) d'exercice professionnel de commissariat aux comptes composant l'unité de contrôle

1.1.1 Structure(s) d'exercice professionnel composant l'unité de contrôle

1- Définition de l'unité de contrôle

a) Le périmètre défini en projet figurant en page de garde est-il conforme ?

Oui	Non
OUI	

Si non, modifier le périmètre directement dans ce tableau.

Contacts :

- Coordonnées téléphoniques de l'unité de contrôle :
- Nom, fonction et adresse mail des interlocuteurs responsables des relations avec le contrôleur au cours du contrôle (réfèrent) :

Christophe Guyot-Sionnest commissaire aux comptes cgs.conseil@gmail.com 0667399676

b) Bureaux ou établissements

Renseigner le tableau suivant (structure par structure) :

Structure(s) d'exercice professionnel de commissariat aux comptes	Adresse des bureaux ou des établissements
Christophe Guyot-Sionnest	56 rue d'Erevan D112 92130 Issy les Moulineaux

c) Délégation de signature (à ne remplir que si la structure est une PM)

Délégation de signature	Réponse
Existe-t-il une ou des délégations de signature ?	NON

d) Convention d'exclusivité

QUESTIONNAIRE D'INFORMATIONS PRÉALABLES

Existe-t-il une convention d'exclusivité entre les personnes physiques et les personnes morales, précisant que les personnes morales sont les seules entités facturantes ?

Oui	Non
	NON

2 - Actionnariat des structures d'exercice professionnel personnes morales (si applicable)

- Joindre un organigramme en annexe
- Préciser les noms des associés ou actionnaires de chacune des structures d'exercice professionnel des personnes morales présentées en page de garde

Structure d'exercice professionnel 1 :

(répéter le tableau pour chaque structure d'exercice professionnel personne morale)

Structure 1							
CRCC (cas échéant)	Numéro d'inscription du CAC (cas échéant)	Nom de l'associé ou de l'actionnaire	Adresse professionnelle	% des droits de vote	Qualité (membre des organes de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance) / Absence d'activité	Procédures communes oui/non	Signataire de mandats oui/non
Total droits de vote				100 %			

1.1.2 Indication des liens existant avec d'autres entités

1- Ces entités sont différentes de celles qui composent l'unité de contrôle

- Les structures d'exercice professionnel de commissariat aux comptes composant l'unité de contrôle ont-elles des liens juridiques, économiques ou financiers avec d'autres entités (conseil, commissariat aux comptes, expertise comptable, etc.) ?
- Si oui, préciser le nom, l'activité et l'actionnariat de chaque entité (joindre un organigramme ou tout autre document utile), ainsi que l'éventuelle formalisation des liens avec les structures d'exercice professionnel qui composent l'unité de contrôle (convention, contrat, etc.).
- Si une ou plusieurs de ces entités sont inscrites en tant que commissaire aux comptes, indiquer pourquoi elles ne font pas partie de l'unité de contrôle (pas de détention de mandats, procédures différentes, etc.) :

Oui	Non
	NON

Conseil et Audit SARL pas de détention de mandat

2- Indication de toute appartenance à un réseau, un groupement ou une association technique

	Oui	Non	Nom
Réseau		NON	
Association technique		NON	

QUESTIONNAIRE D'INFORMATIONS PRÉALABLES

Groupement		NON	
------------	--	-----	--

En cas de réponse « oui », compléter les informations suivantes :

- L'unité de contrôle a-t-elle procédé à l'analyse formalisée de son appartenance à un réseau, conformément à l'article 29 du code de déontologie (commissaire aux comptes qui n'a pas pour activité exclusive le contrôle légal des comptes et dont les membres ont un intérêt économique commun) ?

Présenter ci-après cette analyse :

N/A

- Préciser la forme juridique du réseau, la nature des relations et les apports techniques (procédures, formations, contrôle qualité, etc.) (joindre tout document utile) :

N/A

- Si votre unité de contrôle appartient à un réseau, les procédures d'audit sont-elles celles définies par le réseau ?

Oui	Non
N/A	N/A

1.2 Intervenants dans la mission de certification légale

1.2.1 Collaborateurs

Exercez-vous seul ?

Oui	Non
OUI	

Si vous faites intervenir des collaborateurs non-salariés de la structure d'exercice professionnel détentrice du mandat, quelle est la formalisation juridique de cette collaboration externe (contrat, facture de prestation de services, etc.) ? ⁵

N/A

1.2.2 Experts⁶

Faites-vous appel à des experts ?

Oui	Non
	NON

Si oui :

- sur quels mandats interviennent-ils ?
- quels sont leurs qualité et domaine d'intervention ?
- quelle est la formalisation juridique de ces interventions (contrat, facture de prestations de services, etc.) ?

⁵ Avis du H3C du 24 juin 2010.

⁶ Se référer aux articles 7 et 10 du code de déontologie et à la NEP 620 « Intervention d'un expert ».

QUESTIONNAIRE D'INFORMATIONS PRÉALABLES

1.3 Précisions sur l'activité de l'unité de contrôle

1.3.1 Activités – Typologie des métiers exercés

Pour l'ensemble des activités professionnelles de l'unité de contrôle, indiquer dans le tableau ci-après la répartition des honoraires en fonction des différentes activités apparaissant sur votre déclaration de résultat 2035/2050.

	Unité de contrôle		Total
	Structure X	Structure Y	
Activité (en K€)	...	...	
- Certification des comptes	107K€		
- Services autres que la certification des comptes			
- Commissariat aux apports et à la fusion	51K€		
- Expertise comptable			
- Autre ⁷			
Total	158K€	K€	

Chiffre d'affaires (ou autres revenus professionnels) des entités liées n'appartenant pas à l'unité de contrôle dans lesquelles le commissaire aux comptes exerce une autre activité que le commissariat aux comptes :

40 K€

Pourcentage de l'activité de commissariat aux comptes par rapport aux revenus globaux :

80%

1.3.2 Analyse des mandats détenus

Compléter le tableau ci-dessous (situation à la date de rédaction du QIP) :

Nombre total de mandats détenus (clôtures 2021) : 19 mandats

	Nombre de mandats	Heures d'audit	Honoraires d'audit € ⁸	Honoraires SACC € ⁸
Structure A⁹				
Signataire 1	19	1070	107000	0
Signataire 2				
Structure B				
Signataire 1				
Signataire 2				
Total Unité de contrôle				
Dont Grandes entreprises (GE), c'est à dire au moins deux des 3 critères : salariés >250, total bilan >20 M€, CA >40 M€	1	300	52000	
Dont Sociétés cotées sur Euronext Growth (ex-Alternext) et Euronext Access (ex-Marché libre)	0			
Dont Sociétés de financement	0			

⁷ Le terme « Autre » correspond aux activités suivantes : interventions légales et réglementaires, conseil (organisation, gestion, stratégie, juridique, fiscal), services informatiques, service social, expertise judiciaire, etc.

⁸ Au titre de l'exercice sous contrôle.

⁹ Les éléments sont à détailler par structure (comme en page 1 du questionnaire) et par signataire à l'intérieur de chaque structure.

QUESTIONNAIRE D'INFORMATIONS PRÉALABLES

<i>Dont Organismes de Sécurité Sociale</i>	0			
<i>Dont Organismes d'HLM, OPAC (Office Public d'Aménagement et de Construction)</i>	0			
<i>Dont Hôpitaux privés et publics</i>	0			
<i>Dont sociétés gérant des maisons de retraite - EHPAD</i>	0			
<i>Dont Associations visées par l'analyse sectorielle H3C des risques de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme¹⁰</i>	0			
<i>Dont Partis politiques</i>	0			

Rappel : un rapport de synthèse (fichier Excel) est téléchargeable dans l'espace AGLAE de chaque signataire de mandats.

Préciser les évolutions du portefeuille depuis les clôtures 2021 :

- nombre de nouveaux mandats : 1
- nombre de mandats perdus et causes : fin de mandat non renouvellement : 3

¹⁰ Selon l'analyse sectorielle H3C des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, les associations concernées sont :

- celles implantées en périphérie de grandes agglomérations et ayant un objet culturel, culturel ou socio-éducatif, qui peuvent être exposées à une menace de financement de la radicalisation ;
- celles ayant un objet humanitaire, dont les opérations ou flux financiers sont dirigés vers des zones à risque où opèrent des groupes terroristes, et qui peuvent être instrumentalisées aux fins de financer des actions à caractère terroriste à l'étranger ;
- celles opérant dans une zone de conflit ou en lien avec d'autres associations présentes dans une telle zone.

QUESTIONNAIRE D'INFORMATIONS PRÉALABLES

Indiquer par une phrase (ou si nécessaire à l'aide d'un tableau) s'il existe des secteurs d'activité prépondérants ou au contraire isolés.

Pas de secteurs prépondérants ni de secteurs isolés

Préciser :

- la liste des mandats en co-commissariat (N/A si absence de tels mandats) :

Nom du mandat	Identité du co-CAC (titulaire)	Identité du co-CAC (signataire)
N/A		

- le nom des mandats portant sur les types d'entités suivantes (GE ; Euronext Growth ; Euronext Access ; Sociétés de financement ; Organismes de Sécurité Sociale ; HLM, OPAC ; Hôpitaux privés et publics, EHPAD ; Associations¹⁰ ; Partis politiques) :

N/A

- le nombre des mandats dans des petites entreprises (au sens des seuils de certification de la directive comptable européenne 2014/56/EU), nommé pour 3 exercices (NEP 911) par nature (nomination volontaire dans une société ; nomination dans une société tête de petit groupe ; nomination dans une société fille significative de petit groupe ; mandat de 6 ans poursuivi (post-Pacte) dans une société avec exécution selon les modalités de la mission 3 exercices :

N/A

- le nombre des mandats dans des petites entreprises (au sens des seuils de certification de la directive comptable européenne 2014/56/EU), nommé pour 6 exercices (NEP 912) par nature : nomination volontaire ; nomination dans une entité tête de petit groupe ; nomination dans une société fille significative de petit groupe :

5

1.3.3 Identification des mandats sensibles

1. Considérez-vous détenir des mandats sensibles dans votre portefeuille :

Oui	Non
NON 0	

2. Quels sont les critères d'identification ?

Exemples : risque inhérent et/ou d'anomalie significative élevé, N/A
risque de conflit entre associés, N/A
réputation de votre cabinet, N/A
bénéficiaire effectif exposé, N/A
complexité des opérations, N/A
sujet visible ou d'actualité...N/A

N/A

3. Noms des mandats identifiés comme étant sensibles :

Pas de mandat identifié comme étant sensible

QUESTIONNAIRE D'INFORMATIONS PRÉALABLES

- les entreprises en difficulté ou défaillantes malgré les mesures gouvernementales de soutien, ainsi que leurs secteurs d'activité¹¹ :

Pas de mandat d'entreprise en difficulté ou défaillantes malgré les mesures gouvernementales de soutien, ainsi que leurs secteurs d'activité.

2 Organisation et procédures de l'unité de contrôle

Il vous est demandé de **décrire**, en parties 2.1 et 2.2 de ce document, les modalités d'organisation concernant l'exécution de la mission légale et l'organisation du dossier de travail, et celles relatives à la formation du **commissaire aux comptes** et de ses collaborateurs.

Pas de collaborateur.

Si l'une des structures composant votre unité de contrôle, listée en page de garde de ce document, n'appliquait pas l'intégralité de l'organisation et des procédures mises en place, il vous est demandé de le préciser.

2.1 Exécution des missions de certification des comptes

2.1.1 Organisation du dossier de travail

Les principes de constitution et d'utilisation des dossiers de travail sont-ils formalisés ?

Existe-t-il un dossier type (dossier permanent, dossier de l'exercice, etc.) ?

OUI
OUI

2.1.2 Procédures de réalisation des missions de commissariat aux comptes

4. L'unité de contrôle utilise-t-elle un logiciel d'audit ?

Oui	Non
OUI	

○ Si oui, préciser :

- le nom du logiciel et sa dernière mise à jour : REVISAUDIT GESTONLINE 2022 SMARTFEC+ 2022 VIZNOW 2022 IDEA CASEWARE 2022 COGILOG COMPTA 2022 COGILOG LIASSE 2022 COGILOG GESTION 2022 COGILOG PAYE 2022 COGILOG TEMPS 2022
- s'il est utilisé sur la majorité des mandats : OUI
- si tous les modules du logiciel sont utilisés : OUI
- si toutes les phases de la mission sont couvertes par l'utilisation de ce logiciel (cf. annexe 1) :

b. Si non, quels sont les outils utilisés par l'unité de contrôle pour conduire une mission de certification, y compris ceux permettant de contrôler l'information financière ?

Remplir le document en annexe 1.

L'unité de contrôle a-t-elle développé des outils spécifiques pour des secteurs particuliers ? NON

Ces outils sont-ils d'utilisation obligatoire sur les dossiers ? N/A

¹¹ Exemples : secteurs du loisir, du voyage, de l'hospitalité, biens de consommation hors alimentaire, immobilier, etc.

QUESTIONNAIRE D'INFORMATIONS PRÉALABLES

NON N/A

QUESTIONNAIRE D'INFORMATIONS PRÉALABLES

5. Les outils de travail existant au sein de l'unité de contrôle intègrent-ils la documentation exigée par les textes réglementaires relative au dossier de travail (documents reçus de l'entité contrôlée, la documentation établie par le commissaire aux comptes pour chaque entité contrôlée – notamment le plan de mission et le programme de travail – et toutes indications permettant d'étayer le rapport de certification) ?

OUI

6. Comment et à quelle fréquence sont mis à jour les documents et supports utilisés par l'unité de contrôle pour exécuter la mission de certification ?

REVISAUDIT au fil de l'eau à chaque modification importante des documents résultants de la loi des règlements, des directives du H3C ou de la CNCC.

7. Les procédures de délégation de tâches et de supervision sont-elles formalisées au sein de l'unité de contrôle ? Comment la preuve de la réalisation des tâches programmées est-elle assurée ?

Pas de délégation des tâches, pas de collaborateur.

Non la preuve de réalisation des tâches programmées est assurée par la production de feuille de travail.

8. Comment sont organisés l'archivage et la sécurisation des dossiers de travail au sein de l'unité de contrôle ?

Sauvegarde journalière sur deux supports dont un dans la voiture.

2.2 Maintien des connaissances des associés/collaborateurs et formation continue

9. L'unité de contrôle dispose-t-elle d'un plan de formation ?

Celui-ci tient-il compte :

- de l'expérience du personnel : OUI
- de leur capacité d'évolution : OUI
- de l'analyse des besoins en compétences présents et anticipés pour traiter les mandats détenus ? OUI

Exemples : existence ou non d'un plan de formation annuel, NON

existence ou non d'un suivi des formations (centralisation des justificatifs de présence aux formations, établissement d'un tableau de bord des formations pour les associés et les collaborateurs, etc.) NON

QUESTIONNAIRE D'INFORMATIONS PRÉALABLES

10. L'unité de contrôle offre-t-elle aux collaborateurs et aux associés des plans de formation adaptés aux missions de certification qu'ils exécutent ?

Existe-t-il des compétences spécifiques au sein de l'unité de contrôle ? Préciser :

N/A

11. L'unité de contrôle évalue-t-elle l'efficacité des actions de formation ?

N/A

12. Décrire les procédures de l'unité de contrôle en matière de maintien des connaissances pour les collaborateurs et associés :

N/A

13. L'unité de contrôle classe-t-elle et conserve-t-elle l'historique des expériences et formations de chacun des membres du personnel ?

N/A

14. Communiquer la liste des formations suivies sur les deux dernières années par les collaborateurs (tels que présentés dans l'effectif en 1.2), ainsi que les temps correspondants :

N/A

Oui	Non

- L'état des déclarations de formation des commissaires aux comptes figurant sur AGLAE est-il correct ?
¹² OUI

Si non, modifier sur le portail de la CNCC et indiquer la date de mise à jour :

15. L'unité de contrôle a-t-elle mis en place une organisation lui permettant de répondre aux exigences d'obligation de formation professionnelle des commissaires aux comptes exerçant au sein de l'unité de contrôle (art. R822-61 et respect de l'arrêté du 19/12/2008, art. A822-28-1 et suivants) ?

N/A

¹² A télécharger dans la rubrique « Rapports » sur AGLAE, déclarations de formation.

QUESTIONNAIRE D'INFORMATIONS PRÉALABLES

2.3 Lutte anti-blanchiment

16. L'unité de contrôle dispose-t-elle d'une organisation, de procédures et de mesures de contrôle interne en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme pour respecter les dispositions du code monétaire et financier et de la NEP 9605 homologuée par arrêté du 24 octobre 2019 ?

Oui	Non
OUI	

Oui	Non
OUI	

17. Le dispositif en place a-t-il été modifié à la suite de la publication des lignes directrices¹³ du H3C-TRACFIN relatives aux obligations de vigilance et de déclaration ?

18. Ces procédures et organisation intègrent-elles :

a. la désignation d'un responsable de la mise en place et du suivi du système d'évaluation des risques liés au blanchiment des capitaux :

Oui	Non
OUI	

b. l'existence d'un plan de formation et d'information des collaborateurs et des commissaires aux comptes sur les problématiques de blanchiment des capitaux :

Oui	Non
OUI	

c. l'identification et l'évaluation des risques sur l'ensemble des mandats à partir d'un ensemble de critères et d'indices représentatifs d'un environnement présentant des risques accrus en la matière :

Oui	Non
OUI	

d. la désignation d'un responsable TRACFIN :

Oui	Non
	NON

2.4 Dispositif de contrôle qualité interne

19. Un dispositif est-il mis en place au sein de l'unité de contrôle ?

(article R822-33 du code de commerce)

Oui	Non
N/A	N/A

20. Dans l'affirmative, préciser :

a. le périmètre retenu :

○ procédures pour l'exécution de la mission de certification des comptes :

Oui	Non

○ organisation du dossier de travail :

Oui	Non

¹³ <https://www.h3c.org/publications/lutte-contre-le-blanchiment-des-capitaux-et-le-financement-du-terrorisme-publication-des-lignes-directrices-h3c-tracfin/>

QUESTIONNAIRE D'INFORMATIONS PRÉALABLES

- formation des salariés ainsi que l'encadrement et le contrôle de leurs activités :

Oui	Non
N/A	N/A

- b. si ce dispositif fait l'objet d'une évaluation annuelle ?

N/A

- c. si les conclusions de cette évaluation, ainsi que toute mesure proposée pour modifier le dispositif en place, sont conservées ?

N/A

- d. la liste des mandats soumis au contrôle qualité interne lors de la dernière campagne :

N/A

21. **Dans la négative**, préciser les raisons de l'absence d'un tel dispositif ?

commissaire aux comptes exerçant seul

Annexe 1 : Principales phases de la mission prévues par le cadre juridique

Principaux éléments prévus par le code de commerce, le code de déontologie ou les normes d'exercice professionnel	Document type, outils méthodologiques ou procédure	Commentaires ¹⁴
Acceptation / Maintien / Gestion du mandat / Indépendance	REVISAUDIT	
Acceptation / maintien de mandat / succession entre confrères	REVISAUDIT	
Vérification des incompatibilités	REVISAUDIT	
Vérification de l'indépendance des intervenants (associés, collaborateurs, collaborateurs externes et experts)	REVISAUDIT	
Lettre de mission	REVISAUDIT	
Identification et information concernant le client et le bénéficiaire effectif (mesures de vigilance lors de l'acceptation de la relation d'affaires)	REVISAUDIT	
Définition de la démarche d'audit / Evaluation des risques	REVISAUDIT	
Prise de connaissance de l'entité	REVISAUDIT	
Evaluation des risques d'audit	REVISAUDIT	
Détermination et justification du seuil de signification	REVISAUDIT	
Plan de mission (orientation des travaux)	REVISAUDIT	
Programme de travail	REVISAUDIT	
Mise en œuvre de la démarche d'audit - revue et tests de procédure	REVISAUDIT	
Prise de connaissance des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit	REVISAUDIT	
Mise en œuvre de la démarche d'audit - procédures d'audit	REVISAUDIT	
Evaluation des mesures de vigilance au cours de la relation d'affaires sur les opérations examinées	REVISAUDIT	
Conclusions sur les procédures d'audit mises en œuvre (ex. : note de synthèse)	REVISAUDIT	
Contrôle de l'annexe	REVISAUDIT	
Déclarations de la direction	REVISAUDIT	
Mise en œuvre de la démarche d'audit - points spécifiques au contrôle des comptes consolidés ou combinés	REVISAUDIT	
Instructions aux professionnels chargés du contrôle des comptes des entités	REVISAUDIT	
Revue des travaux mis en œuvre par les co-commissaires aux comptes	REVISAUDIT	
Autres vérifications	REVISAUDIT	

¹⁴ Apporter, le cas échéant, tout commentaire nécessaire en faisant référence au guide de procédures de l'unité de contrôle.

Principaux éléments prévus par le code de commerce, le code de déontologie ou les normes d'exercice professionnel	Document type, outils méthodologiques ou procédure	Commentaires
Analyse des événements postérieurs à la clôture de l'exercice	REVISAUDIT	
Contrôle du rapport de gestion et du rapport de gestion groupe (le cas échéant)	REVISAUDIT	
Services autres que la certification des comptes (SACC)	REVISAUDIT	
Acceptation SACC	REVISAUDIT	
Lettre de mission SACC	REVISAUDIT	
Autres vérifications	REVISAUDIT	
Contrôle des conventions	REVISAUDIT	
Contrôle des comptes semestriels	REVISAUDIT	
Supports propres à des activités spécifiques : association, SEM, secteur agricole, etc. Indiquer le secteur	REVISAUDIT	

Annexe 2 : Suivi des recommandations et des axes d'amélioration issus du précédent contrôle

Annexe obligatoire pour les unités de contrôle ayant déjà fait l'objet d'un contrôle d'activité.

1. Précédent contrôle

Année du programme du précédent contrôle	2016
Nom lors du précédent contrôle (si différent du nom actuel)	
Type de contrôle	Non EIP

Indiquer, le cas échéant, tout commentaire permettant de faire le lien avec le précédent contrôle ou d'en apprécier la portée (modification de périmètre, nouveaux signataires, changement de CRCC, etc.)

2. Suites données aux constats du rapport du contrôleur

Préciser les suites données aux constats issus du précédent contrôle, principalement des points figurant dans le courrier du H3C émis (si applicable).

Concernant les procédures et l'organisation		
Points relevés lors du précédent contrôle	Mesures mises en place depuis le précédent contrôle	Date mise en place
Sans suite		
Concernant les diligences		
Points relevés lors du précédent contrôle	Mesures mises en place depuis le précédent contrôle	Date mise en place
Sans suite		

Compléter par tout commentaire utile.